



AGENCE DES
PARTICIPATIONS
DE L'ÉTAT



LE GROUPE LA POSTE



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 4 mars 2020

CONSTITUTION DU GRAND POLE FINANCIER PUBLIC

Les opérations relatives à la constitution du grand pôle financier public ont été finalisées ce jour. Annoncée par le Ministre de l'Economie et des Finances le 30 août 2018, cette concrétisation se fait via l'apport par l'État et la Caisse des Dépôts (CDC) à La Poste, puis par celle-ci à La Banque Postale, de leurs participations au capital de CNP Assurances. Ce schéma correspond aux dispositions prévues par le protocole d'accord engageant conclu le 31 juillet dernier entre l'État, la Caisse des Dépôts, La Poste et La Banque Postale. À compter de ce jour, la CDC devient l'actionnaire majoritaire de La Poste et La Banque Postale devient l'actionnaire majoritaire de CNP Assurances. Ce nouvel ensemble va mobiliser sa capacité d'action au service des grandes mutations de la société et du développement des territoires.

L'ensemble des conditions suspensives relatives au projet ayant été satisfaites, les opérations suivantes ont été réalisées ce jour :

- l'apport par l'État et la CDC à La Poste de leurs participations respectives d'environ 1,1% et 40,9% du capital de CNP Assurances rémunérées, dans le cadre d'une augmentation de capital, par l'attribution d'actions La Poste à l'État et à la CDC ;
- puis l'apport par La Poste à La Banque Postale de l'intégralité des actions CNP Assurances ainsi reçues de l'État et de la CDC, rémunérée par une augmentation de capital de La Banque Postale ;
- et l'acquisition par la Caisse des Dépôts, auprès de l'État, d'une participation complémentaire au capital de La Poste pour un montant de près d'1 Md€.

Aux termes de ces opérations, l'État détient 34% du capital et des droits de vote de La Poste et la CDC détient 66% du capital et des droits de vote de La Poste.

La Banque Postale, filiale à 100% de La Poste, détient désormais 62,1 % du capital de CNP Assurances, dont le solde du capital est réparti de la façon suivante : 16,1% détenu par BPCE et 21,8% représentant le flottant.

Parallèlement à la réalisation de l'opération, l'État et la CDC ont conclu un nouveau pacte d'actionnaires afin de refléter dans l'organisation de leurs rapports d'actionnaires les modifications intervenues au sein du capital de La Poste.



AGENCE DES
PARTICIPATIONS
DE L'ÉTAT



LE GROUPE LA POSTE



L'Assemblée générale de La Poste tenue ce jour pour approuver ces opérations a également procédé à la recomposition du Conseil d'administration, désormais constitué comme suit :

- Monsieur Charles Sarrazin, nommé par arrêté administrateur représentant de l'Etat, dans les conditions prévues à l'article 4 de l'Ordonnance du 20 août 2014, pour une durée de 5 ans à compter de ce jour ;
- Monsieur Philippe Wahl et Monsieur Franck Gervais, nommés par l'Assemblée générale, sur proposition de l'État, en qualité d'administrateurs pour une durée de 5 ans à compter de ce jour ;
- La Caisse des Dépôts représentée par Monsieur Eric Lombard, Monsieur Olivier Sichel, Madame Virginie Chapron du Jeu, Madame Catherine Mayenobe, Monsieur Olivier Mareuse, Madame Virginie Fernandes, Monsieur Philippe Lemoine, Madame Corinne Lejbowicz, Madame Françoise Malrieu, Madame Marie-Pierre de Bailliencourt et Madame Claire Waysand, nommés sur proposition de la CDC, en qualité d'administrateurs pour une durée de 5 ans à compter de ce jour ;
- Madame Brigitte Jonon, Madame Annette Rivard, Monsieur Hugo Reis, Monsieur Jean-Yves Lautridou, Monsieur Jacques Dumans, Monsieur Yves Renaud et Monsieur Alain Bard, administrateurs représentant les salariés, dont les mandats sont en cours jusqu'au 20 janvier 2021 ;
- Par ailleurs, Madame Agnès Lebrun et Monsieur Mohamed Gnabaly, représentant les communes et leur groupements, et Madame Martine Duriez, représentant les usagers, ont été nommés censeurs par décret en date de ce jour.

Sur la proposition du Conseil d'administration, Monsieur Philippe Wahl a été nommé en qualité de Président - Directeur général par décret du Président de la République en date de ce jour, après avis favorable des Commissions des affaires économiques de l'Assemblée nationale et du Sénat.

CONTACTS

APE – CONTACT PRESSE

Caroline De Lastic
Tel: +33 (0)1 44 87 71 81
caroline.delastic@ape.gouv.fr

GROUPE CAISSE DES DEPOTS – SERVICE PRESSE

Tel: +33 (0)1 58 50 40 00
caissedesdepots.fr

GROUPE LA POSTE – LA BANQUE POSTALE SERVICE PRESSE

Tel: +33 (0)1 55 44 22 41
service.presse@laposte.fr

GROUPE LA POSTE – RELATIONS INVESTISSEURS

Yasmina Galle
Tel: +33 (0)1 55 44 17 02
yasmina.galle@laposte.fr

LA BANQUE POSTALE – RELATIONS INVESTISSEURS

Annabelle Beugin
Tel : +33 (0)1 57 75 52 02
annabelle.beugin@labanquepostale.fr

Estelle Maturell Andino
Tel: +33 (0)1 57 75 61 79
estelle.maturell-andino@labanquepostale.fr



AGENCE DES
PARTICIPATIONS
DE L'ÉTAT



LE GROUPE LA POSTE



À propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les retraites et la formation professionnelle, les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

A propos du Groupe La Poste

La Poste est une société anonyme à capitaux 100% publics. Le groupe La Poste est organisé en cinq branches : Services-Courrier-Colis, La Banque Postale, Réseau La Poste, GeoPost, Numérique. Le Groupe est présent dans 47 pays sur 4 continents. Chaque jour, les 17 000 points de contact de La Poste, 1^{er} réseau commercial de proximité de France, accueillent 1,3 million de clients. La Poste, neutre en carbone depuis 2012, distribue 21,6 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. En 2019, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 26 milliards d'euros, dont 30% à l'international, et emploie plus de 249 000 collaborateurs. La Poste s'est donné pour objectif d'accélérer sa transformation en continuant à se diversifier. Avec pour ambition de devenir la première entreprise de services de proximité humaine, pour tous, partout et tous les jours, La Poste s'engage à simplifier la vie.

A propos de La Banque Postale

La Banque Postale, filiale du groupe La Poste est présente sur les marchés de la banque de détail, de l'assurance et de la gestion d'actifs. Banque et citoyenne, elle accompagne ses clients dans une relation bancaire durable avec une gamme complète de produits et services accessibles, à un tarif raisonnable. Banque de proximité et de service public, La Banque Postale répond aux besoins de tous : particuliers, entreprises, professionnels et secteur public local. Elle est au service de ses clients à travers le réseau des bureaux de poste, sur Internet et par téléphone dans une relation totalement multicanale.